

Le 7 juin 2014.

Bonjour à tous les adhérents et amis d'Eau-Secours-Briançonnais,
Voici quelques nouvelles et informations sur nos sujets d'intérêt commun.

1/ Les élections municipales ont eu lieu ...

Bon nombre de dossiers ont été mis en sommeil, pendant cette longue période, dont celui de la renégociation du contrat de DSP-Assainissement entre la CCB et la SEERC sur lequel nous n'avons aucune nouvelle depuis des mois.

Mais nous avons continué à faire entendre notre voix pendant cette campagne électorale :

Présence au marché de Briançon et distribution de tracts
Envoi d'un questionnaire aux candidats (*voir sur notre site*).

7 réponses sur 26 envoyées nous ont été retournées (*voir sur notre site*), dont certaines bien intéressantes.

Pour ceux qui n'ont pas suivi les résultats :

A. Fardella a été réélu maire de La Salle, puis Président de la CCB dans des conditions qui ont retenu l'attention des observateurs.

Dès la mise en place des 13 conseils municipaux du ressort de la CCB, nous avons envoyé à chaque élu une lettre nominative (*voir sur notre site*) pour présenter rapidement notre association et ses objectifs, et leur proposer une rencontre :

1 seule réponse sur plus de 200 envois !

Les élus se succèdent, à eux-mêmes ou à d'autres, mais continuent à se réfugier dans le silence !

Pourtant nous n'avons pas manqué de leur rappeler que c'est en dizaines de millions d'euros que peuvent être évalués les surcoûts injustifiés mis à la charge des usagers de l'assainissement. Pouvons-nous imaginer que cela ne les intéresse pas ?

2/ Notre interlocuteur sur le dossier assainissement

Il apparaît que Jean-Pierre Sevrez, maire de La Grave et vice Président de la CCB prend en charge le dossier de l'assainissement.

Nous le connaissons déjà et le rencontrerons volontiers et avec intérêt dès que possible.

Par ailleurs, le dernier Conseil Communautaire du 21 mai a confirmé notre représentation à la CCSPL-Commission consultative des services public locaux, ainsi qu' à la CCF (Commission de contrôle financier) - Assainissement, ce que nous avons demandé lors de sa création et qui nous avait été refusé.

Bien entendu, nous sommes prêts à travailler utilement dans le cadre de ces deux commissions, dans l'intérêt des usagers. Il faudra revoir le mode de fonctionnement de la CCSPL -plusieurs participants s'accordent à le dire-, et organiser le travail de la CCF-Assainissement -qui ne s'est jamais réunie depuis sa création ... en février 2013-, afin que ces travaux soient réellement fructueux pour les usagers.

3/ Le contrat de DSP-Assainissement

La renégociation :

Nous réaffirmons toujours les revendications suivantes au nom des usagers :

clarté, transparence et contrôle réel des coûts d'exploitation des prix calés sur les coûts réels; remise à plat de la clause de révision des prix (coefficient K); suppression du traitement injuste de Val des Prés (les 12%); restitution aux usagers des trop-perçus depuis 7 ans.

Par ailleurs, nous demandons la suppression pure et simple de la clause financière de l'avenant n°1 signée par le Président de la CCB en 2010. Il s'agit de faire valoir son illégalité, et donc de ne même pas en faire un point de négociation.

Le retour en régie

Pour différentes raisons, nous pensons qu'il n'est pas bon que les usagers restent piégés par un contrat de DSP dont beaucoup, y compris des élus et en particulier le Président de la CCB, considèrent depuis des années qu'il n'aurait pas dû être mis en place.

Nous demandons que la CCB engage une étude sérieuse, indépendante et objective sur les conditions d'un retour en régie de l'assainissement par rupture du contrat. Cela n'a jamais été fait et c'est très important que cela soit fait. Les candidats aux municipales qui ont répondu à notre questionnaire ont tous été favorables ou bien sans objection sur cette proposition.

Votre soutien actif sur ce point est très souhaitable : nous vous encourageons à saisir toutes les occasions formelles et informelles pour solliciter vos élus sur ce sujet. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des précisions ou si vous souhaitez nous rejoindre pour participer au travail de l'association.

Et n'oubliez pas que votre adhésion est le premier moyen de nous soutenir:

Si vous ne l'avez pas encore fait,
renouvelez sans plus tarder votre adhésion pour 2014 (*bulletin joint*).

Bien cordialement,

Le Conseil d'administration d'Eau-Secours-Briançonnais.

contact@eau-secours-brianconnais.fr www.eau-secours-brianconnais.fr

PS : Certains d'entre vous ont exprimé leur surprise de recevoir sur leur adresse e-mail des messages de l'ADSP, «Association de Défense des Services Publics», créée il y a quelques mois par des membres démissionnaires du CA d'Eau-Secours-Briançonnais sous la houlette de Bernard Liger. L'explication est simple : nos ex-collègues sont partis en emportant le fichier d'adresses d'ESB, qu'ils utilisent sans vergogne. En bon français, ce détournement de fichier s'appelle du vol.

Quoiqu'il en soit, la lecture de leurs envois fait apparaître que l'ADSP est tout simplement, sans le dire, une agence pour la promotion politique de certains élus locaux. Rappelons que, pour notre part, conformément à nos statuts, nous nous interdisons tout lien politique.

Leur choix de préparer dès maintenant l'opinion à une issue décevante de la renégociation entre la CCB et la SEERC s'inscrit dans ce cadre. L'ADSP envoie ainsi à la SEERC un message de faiblesse tout-à-fait mal venu, et dessert au passage les intérêts des usagers.

A chacun de juger.

Bulletin d'adhésion 2014

EAU-SECOURS-BRIANCONNAIS

adresse site: www.eau-secours-brianconnais.fr

adresse mail : contact@eau-secours-brianconnais.fr

Nom(s) :Prénom(s) : Mr..... Mme.....

Téléphone:

Commune de résidence en **briançonnais**

Adresse

principale:

Adresse email: (*bien lisible*)

J'adhère à l'Association Eau-Secours-Briançonnais pour 2014

Je verse: 10€ (individuel) 15€ (Foyer) € (cotisation de soutien: 25€ ou plus) espèces chèque à l'ordre
de Eau secours briançonnais

Date: Signature :

Bulletin et règlement à renvoyer à: Eau-Secours Briançonnais Boîte Postale Mairie 05220 Le Monétier les Bains.